

**COMMUNE DE GAROUA 1ER: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 012/A0N0/CA-
GRA1er/CIPM/2021 DU 05 MARS
2021 LANCE EN PROCEDURE
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX
DE REHABILITATION DU TRONÇON
DE ROUTE GARAGE ALADJI
YAMANGA – CSI BALMARI –
CENTRE VISITE TECHNIQUE –
CARREFOUR CDE (1,7 km) DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE GAROUA 1er, DEPARTEMENT DE
LA BENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger le DA0](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route GARAGE ALADJI YAMANGA – CSI BALMARI – CENTRE VISITE TECHNIQUE – CARREFOUR CDE (1,7 km) dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er Département de

la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestation

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Installation de chantier ;
- Ouvrages – Assainissement ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Sept Millions (27 000 000) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un (01) lot unique.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère des Travaux Publics – Exercice 2021.

Autorisation de dépense : IW05443

Imputation Budgétaire : 55 36 468 01 6415 30 2250 861

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au plus tard le 30 MARS 2021 à 09 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 012/AONO/CA-GRA 1er/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONÇON DE ROUTE GARAGE ALADJI YAMANGA – CSI BALMARI – CENTRE
VISITE TECHNIQUE – CARREFOUR CDE (1,7 km) DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1er, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD.**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cinq Cent Quarante Mille (540 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et

en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 30 MARS 2021 à 10 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 36 oui sur 51 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 51 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 19 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 11 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux

sur 11 critères;

– Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit Neuf Millions (9 000 000) Francs CFA sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 36 oui sur 51 possibles soit 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et techniques requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

GAROUA le 15 Mars 2021

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

[Télécharger le DAO](#)

PREFECTURE DU NDE: POUR LES

TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTES PENTES ENTRE LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT-FEUTAP BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km) . (LOT Unique) .

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Ndé, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération ci-après.

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : Installation de chantier

SERIE 100 : Travaux de terrassement et chaussée

SERIE 200 : TRAVAUX D'OUVRAGE-ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Délai de livraison

voir tableau.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et installées au Cameroun.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques à chaque membre du groupement ressortant clairement dans l'accord de groupement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation budgétaire N°553646702451735M2250 826

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables aux services des affaires générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres sera obtenu au service des affaires générales de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 80 000 (quatre vingt mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir aux services des affaires générales de la préfecture au plus tard le 24 mars à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/MINAT/F .36 /CDPM.NDE/SAG/2021 DU 19 MARS 2021
POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTE PENTES ENTRE
LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT- FEUTAP**

BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km).

Financement : BIP Exercice 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 1 400 000 francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après institution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur. Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossiers d'appel d'offres irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances ou au non-respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraîneront le rejet de l'Offre.

NB-. l'autorité contractante ou La commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la

procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 MARS

2021 à 11 heures par la Commission Départemental de Passation des Marchés sis aux services du Préfet du Département du Ndé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

– 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (Oui ou Non).

1 Principaux critères éliminatoires

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (art 102du CMP)
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet
- Pièce administrative non régularisée dans 48 heures. ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée

- Absence de la caution de soumission

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (07critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (05 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe(Total 28)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée »la moins disante sur la base d'un montant Hors TVA et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept(07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, aux Services du Préfet du Département du Ndé pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant. /

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté dès publication du présent avis

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DOUALA 5E (KOTO) :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
003/A0N0/CAD5/CIPM/2021 du
18/02/2021 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN
TERRE (Makepe entrée Marie
lumière ' E.P Makepe ancienne
décharge) DANS**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe ancienne décharge) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DEPARTEMENT DU

WOURI dans l'Arrondissement de Douala v.

2. Consistance des prestation

Les prestations comprennent notamment :

- Terrassements
- Assainissement : fossés en béton avec des dalettes sur les traversées
- Rechargement à la latérite et à la pouzzolane

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 699 847 278 / 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 30 000 (trente mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres

10. Remise des offres

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGA0. Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPA0.

Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège au plus tard le 18/03/2021 à 12 heures. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront portées la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 03/
AONO/CAD5/CIPM/2020 du 18/02/2021 pour les travaux d'entretien
d'une route en terre (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe
ancienne décharge) dans l'Arrondissement de Douala v ;**

Département du WOURI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DA0, d'un montant de : Quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, '), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 18/03/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions, au troisième étage

de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif
- Note technique supérieure ou égale à 75% de oui ou bien 7/9
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
- Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre,
- La visite du site signée sur l'honneur.
- Le chiffre d'affaires
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière)
- Les références de l'Entreprise
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- L'expérience du personnel d'encadrement
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page.

- La note méthodologique

Le non-respect de SEPT (07) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque offre est validée après satisfaction de 7/9 au moins de ces conditions.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date de remise de celle-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique porte 115/117 de la Mairie B.P : 10171 Douala Tel : 699 33 00 59.

Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien

vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699
370 748

DOUALA le 17 Février 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGORO : Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert en procédure d'urgence
N°004/AONO-PU/C-NGO/CIPM/2021
DU 04/03/2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES SALLES DE
CLASSE DANS CERTAINES ECOLES
DE LA COMMUNE DE NGORO
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM,
REGION DU CENTRE : LOT 1 :
REHABILITATION D'UN BLOC DE**

DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE YANGAFOCK ; LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGORO VILLE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2021, le Maire (Autorité Contractante), pour le compte de la Commune de NGORO, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles de la commune de Ngoro:

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de YANGAFOCK ;

Lot 2 : réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe a l'EP de Ngoro ville.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent Onze (11) postes, notamment :

- Poste 1 : Travaux préparatoires ' Etudes ;
- Poste 2 : Terrassements ;
- Poste 3 : Fondations ;
- Poste 4 : Maçonnerie ' Elévation ;
- Poste 5 : Charpente ' Couverture ;
- Poste 6 : Menuiserie métallique ;
- Poste 7 : Menuiserie bois ;
- Poste 8 : Plomberie sanitaire ;
- Poste 9 : Electricité ;
- Poste 10 : peinture ;
- Poste 11 : Voirie et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

- Lot 1: Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de YANGAFOCK — 10 050 000 FCFA — BIP MINEDUB 2021
- Lot 2: Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'EP de Ngoro ville — 13 000 000 FCFA — BIP MINEDUB 2021

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires pour chaque.

5. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet de deux lots.

NB : Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner pour les deux lots mais ne saurait être attributaire de plus d'un lot à la fois.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux de BTP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

..... .

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Mairie de

NGORO (Secrétariat Général), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursement de vingt mille (20.000) francs CFA pour le lot 1 et vingt-cinq (25 000) francs CFA pour le lot 2, payable à la Recette municipale de Ngoro.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Secrétariat de la commission), au plus tard le 24/03/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention:

**'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°004/AANO-PU/C-NGO/CIPM/2021 DU 04/03/2021**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE
CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE NGORO:**

**LOT 1 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'EP DE YANGAFOCK ;**

**LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE
CLASSE A L'EP DE NGORO VILLE. »**

11. Cautionnement provisoire

- Lot 1: Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de YANGAFOCK — 200 000 FCFA
- Lot 2: Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'EP de Ngoro ville —- 250 000 FCFA

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 1 et deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour le lot 2, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngoro procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le 24/03/2021 à 15 heures précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les

représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation par la Sous-commission d'Analyse des Offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont jugées conformes.

3e étape : L'analyse par la Sous-commission des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées. Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a)- Portant sur les pièces administratives

' Absence de la caution de soumission (rejet immédiat de l'Offre), ' Fausse déclaration ou pièce falsifiée (rejet de l'Offre sous 48h).

b)- Portant sur l'Offre technique

' Absence ou non-conformité d'une spécification technique majeure (rejet immédiat de l'Offre) :

- organigramme de l'entreprise,
- méthodologie d'exécution des travaux,
- protection environnementale,

– planning d'exécution.

' Le non-respect de plus de trois (03) critères essentiels (rejet immédiat de l'Offre),

c)- Portant sur l'Offre financière

' Non-conformité du modèle de soumission (rejet immédiat de l'Offre),

'Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié (rejet immédiat de l'Offre), 'Offre financière incomplète (rejet immédiat de l'Offre),

'Absence d'un sous-détail de prix (rejet immédiat de l'Offre).

2. Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur 32 critères essentiels dont:

a) Connaissance du site sur 03 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

c) Les références techniques et capacité financière sur 04 critères ;

d) Les moyens techniques et matériels sur 03 critères ;

e) La méthodologie d'exécution sur 07 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NGORO, l'Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BIBEMI : EMERGENCY
QUOTATION APPLICATION FILE N
004(Bis) / DDC / C-BIB /
CIPM-AI / 2021 OF 15 FEBRUARY
2021 FOR THE WORKS OF
MATERIALIZING 70 KM OF
LIVESTOCK TRACK IN CERTAIN
LOCALITIES WITH HIGH PASTORAL
POTENTIAL IN THE COMMUNE OF**

**BIBEMI: – LOT 1: 55 KM FROM
MAYO LOPE, KAPANAI, BOELI,
BAVAIDANG, CARREFOUR ADI,
ADOUMRI – LOT 2: 15 KM FROM
HOSSERE CHAPEAU-
WOUROMADALOMINGUEL-HURUM GOKA
Location – MAYO LOPE,
KAPANAI, BOELI, BAVAIDANG,
CARREFOUR ADI, ADOUMRI –
HOSSERE CHAPEAU- WOUROMADA -
LOMINGUEL-HURUM GOKA**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

FOR THE WORKS OF MATERIALIZING 70 KM OF LIVESTOCK TRACK IN CERTAIN LOCALITIES WITH HIGH PASTORAL POTENTIAL IN THE COMMUNE OF BIBEMI:

– LOT 1: 55 KM FROM MAYO LOPE, KAPANAI, BOELI, BAVAIDANG, CARREFOUR ADI, ADOUMRI – LOT 2: 15 KM FROM HOSSERE CHAPEAU-WOUROMADALOMINGUEL-HURUM GOKA Location – MAYO LOPE, KAPANAI, BOELI, BAVAIDANG, CARREFOUR ADI, ADOUMRI – HOSSERE CHAPEAU-WOUROMADA -LOMINGUEL-HURUM GOKA

Funding : JOINT FUNDING OF BIBEMI / PRODEL

2. Consistance des prestations

A Quotation Request File including the conditions of

submission, a description of the work and the envisaged contractuel conditions, Is made available by the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, on behalf of the Mayor of the Municipality of Bibémi, Master Works, to any qualified company interested in carrying out the said works.

3. Coût prévisionnel

NA

4. Délai de livraison

NA

5. Allotissement

NA

6. Participation et origine

Participation in this call for compétition is open to Companies having submitted a prequalification request file and being registered by the régional services of PRODEL in the followlng area of intervention : PASTORAL INFRASTRUCTURES. Participation in this call for compétition is also open to any Company able to meet the administrative, technical and financial qualification conditions as defined in the quotation request file.

7. Financement

JOINT FUNDING OF BIBEMI / PRODEL

8. Consultation du dossier

A Quotation Request File including the conditions of submission, a description of the work and the envisaged contractuel conditions, Is made available by the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, on behalf of the Mayor of the Municipality of Bibémi, Master Works, to any qualified company interested in carrying out the said works.

9. Acquisition du dossier

The Quotation Request File can be collected free of charge at the Bibémi Town Hall in Bibémi (the said Commune's

Secrétariat), or at PRODEL Zone 1 in Garoua, POUMPOUMRE district, 200m from the municipal stadium from..... during working days, between 08 AM and 3 :30 PM, upon publication of this Notice.

10. Remise des offres

– The tenderer will place the original and six copies of his tender in a sealed envelope addressed to the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, at the town hall of blbemi (secretary of the mayor of the said municipality)

– The sealed envelope will be marked : NOTICE OF CONSULTATION OF REQUEST FOR QUOTATIONS IN EMERGENCY PROCEDURE N ° 004(bis) / DDC / C.BIB / CIPM-AI / 2021 OF 15 FEBRUARY 2021 for work to materialize 70 km of cottie tracks in certain commvinitles with high pastoral potential of the Municipality of Bibémi, Department of Bénoué, North Région, Lot N°.....

“To be opened only in the counting session”

5. Date and time limit for submitting tenders Offers must be received at the address indicated in the Request for Quotation, before the date and time set in the Request for Quotation. Any tender submitted after the appointed time will not be opened and will be returned to the tenderer.

11. Cautionnement provisoire

NA

12. Recevabilité des offres

The tenderer will place the original and six copies of his tender in a sealed envelope addressed to the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, at the town hall of blbemi (secretary of the mayor of the said municipality)

– The sealed envelope will be marked :

**NOTICE OF CONSULTATION OF REQUEST FOR QUOTATIONS IN EMERGENCY
PROCEDURE N ° 004(bis) / DDC / C.BIB / CIPM-AI / 2021 OF 15
FEBRUARY 2021 for work to materialize 70 km of cottie trocks
in certain commvinitles with high pastoral potential of the
Municipality of Bibémi, Department of Bénoué, North Région,
Lot N°.....**

“To be opened only in the counting session”

5. Date and time limit for submitting tenders Offers must be received at the address indicated in the Request for Quotation, before the date and time set in the Request for Quotation. Any tender submitted after the appointed time wlll not be opened and will be returned to the tenderer.

13. Ouverture des plis

The bids will be opened during a session by the Internal Procurement Commission of the Municipality of Bibémi, in the presence of représentatives of the bidder on the 10th MARCH 2021 AT 10a.m

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

NA

16. Durée de validité des offres

NA

17. Renseignements complémentaires

The names of the tenderers and the amounts of the tenders will be read aloud and will be recorded by the secretary of the Internal Commission for Procurement, in a report of the opening session of the tenders.

GAROUA le 17 Février 2021

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

COMMUNE DE YAOUNDE V : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/A0N0/CAY5/CIPM/2021 DU 12/02/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE : ESSOS (Makang Ma Mbock) – MFANDENA II (Derrière le stade)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaounde V, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route : ESSOS (Makang Ma Mbock) – MFANDENA II (Derrière le stade)

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement/ Chaussée ;
- Assainissement / Drainage ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Soixante millions quatre cent cinquante neuf mille sept cent cinquante (60 459 750) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux routiers. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, exercice 2021, Imputation : ** *** ***.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaounde V, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Yaounde V dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie Yaoundé V d'une somme non remboursable de soixante quinze mille (75 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-

mail, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé 5e, au plus tard le 09/03/2021 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AON0/CAY5/CIPM/2021 DU
12/02/2021
POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE
ROUTE : ESSOS (Makang Ma Mbock) – NFANDENA II (Derrière le
stade) (300ml)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant est fixé un million deux cent dix mille (1 210 000) F CFA.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 09/03/2021 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaounde V.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des

candidats.

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Omission du Sous Détail d'un prix quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- Absence de la capacité financière ' 50 000 000 FCFA ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site cosignée par le
- Soumissionnaire et l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos.

2 Critères essentiels de qualification

1 Références de l'entreprise dans les travaux routiers ——— 20 /oui

2 Capacités techniques (Moyens humains et matériels) ———19 /oui

3 Déclaration sur l'honneur de non abandon ——— 01 /oui

4 Méthodologie d'exécution et Plan de travail ———- 05 /oui

TOTAL ——— / 45 /oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une Offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une Offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une Offre financière évaluée la moins-disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des Offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 12 Février 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YAOUNDE V : APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/A0N0/CAY5/CIPM/2021 DU
12/02/2021 POUR L'EXÉCUTION
DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (Appolo bar) – Montée Appolo long de 180 ml

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaounde V, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (Appolo bar) – Montée Appolo long de 180 ml.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement/ Chaussée ;
- Assainissement /Drainage ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt sept millions (27 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des

Travaux routiers. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINTP, exercice 2021, imputation : ** *** **.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaounde V, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Yaounde V dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé V, au plus tard le 09/03/2021 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AON0/CAY5/CIPM/2021 DU
12/02/2021**

**POUR L'EXÉCUTION TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX
D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (Appolo bar) – Montée
Appolo long de 180 ml**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant est fixé Cinq cent quarante mille (540 000) F CFA.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)
;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des Offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en

cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives et des propositions techniques et financières, aura lieu le 09/03/2021 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaounde V.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Omission du Sous Détail d'un prix quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- Absence de la capacité financière ' 30 000 000 FCFA ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de

- visite du site cosignée par le
- Soumissionnaire et l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos.

2 Critères essentiels de qualification

1-Références de l'entreprise dans les travaux routiers——20
/oui

2- Capacités techniques (Moyens humains et matériels)——19
/oui

3- Déclaration sur l'honneur de non abandon—— 01 /oui

4- Méthodologie d'exécution et Plan de travail —— 05 /oui

TOTAL ——/ 45 /oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une Offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une Offre financière évaluée la moins-disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des Offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la république chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC , tél. : 651 64 91 94).

YAOUNDE le 12 Février 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE D'OVENG : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 003/AONO/
RS/DDL/C.OV/SG/CIPM-
OV/MTR/2021 DU 09/02/2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE
SANTE INTEGRE DE MEDJENG DANS
LA COMMUNE D'OVENG,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO,
REGION DU SUD**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'Oveng, maitre d'ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National ouvert pour

l'achèvement des travaux de construction du centre de sante intégré de MEDJENG dans la commune d'Oveng, Département du Dja et Lobo, Région du Sud,

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- BETON ARME EN ELEVATION ;
- ENDUIT CHAPES ETDIVERS ;
- PLAFONDS ;
- REVETEMENTS SCELLES ;
- PEINTURE VITRERIE ;
- ELECTRICITE ;
- PLOMBERIE SANITAIRE ;
- ASSAINISSEMENT.

3. Coût prévisionnel

prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert, est estimé à Quinze millions (15 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les

informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public MINDDEVEL exercices 2021, Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert, est estimé à Quinze millions (15 000 000) de Francs CFA.

7. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune d'Oveng tel : 6 77 51 65 14/694 55 86 87.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Oveng, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt-cinq mille Francs (25. 000) francs CFA à la Recette Municipal d'Oveng.

9. Remise des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DA0 et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Commune d'Oveng, au plus tard le 10/03/2021 à 14 heures , heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

003/AON0/RS/DDC/C.OV/CIPM/MTIR/2021 DU 09/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEDJENG DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

**FINANCEMENT : Budget Investissement Public du MINSANTE,
Exercice : 2021,**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier autorisés à émettre des cautions ou organisme financier autorisé à émettre des cautions agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0 , d'un montant de 300 000 FCFA (Trois cent mille francs CFA) , et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier autorisés à émettre des cautions ou organisme financier autorisé à émettre des cautions agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO , d'un montant de 300 000 FCFA (Trois cent mille francs CFA) , et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues ; sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier autorisés à émettre des cautions agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 10/03/2021 dès 15 heures précises, dans la salle des Actes de la Commune d'Oveng. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2 étapes : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

Principaux critères d'évaluation des offres :

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisé après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée dans l'offre du soumissionnaire;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

e) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la circulaire N 004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relatif à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution des nouveaux marchés)

f) Absence d'une attestation d'acceptation des cahiers de charge du DAO (CCAP, CCTP)

g) N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui à l'issu de l'annotation technique.

h) Absence d'une attestation d'acceptation des cahiers de charge du DAO

Critères essentiels :

- Capacité financière
- Personnel d'encadrement de l'Entreprise ;
- Le Matériel de chantier à mobiliser ;
- Références de l'Entreprise ;
- Méthodologie
- Présentation des offres

14. Attribution

Le Maire de la commune d'Oveng, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au

OVENG le 09 Février 2021

Le MAIRE

ALOU'OU ZE JOSEPH

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DIANG : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
06/AON0/C.DIANG/SG/CIPM/DIANG
/2021 DU 01 / 02/2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA PISTE
AGRICOLE ABOUMADJALI-ISSAPOK
DANS LA COMMUNE DE DIANG,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,**

REGION DE L'EST.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Communale ABOUMADJALI-ISSAPOK dans la Commune de Diang, département du Lom et Djérem, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

SERIE 000 INSTALATION

001 : Installation de chantier ;

002 : Amené et repli du Matériel.

SERIE 100 : NETOYAGE ET TERRASSEMENT

101 : déforestage ;

102 : Débroussaillage des abords de la route ;

103 : Ouverture y compris mise en forme de la plateforme avec création des fossés et exutoires.

104 : Remblai compacté en grave latéritique ;

105 : couche de roulement en grave latéritique

SERIE 200 : OUVRAGES D'ART

201 : Pont forestier

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération est de :

Vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux

conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DIANG dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de DIANG sur présentation d'une quittance de versement à la Commune de DIANG, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de

rejet, devra parvenir à la commission interne de passation des marches de la commune de DIANG, au plus tard le 23/02/2021 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/A0N0/C.DIANG/SG/CIPM/DIANG/2021

DU 01 / 02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISTE AGRICOLE ABOUMADJALI-ISSAPOK DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de soixante jours (60) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des offres

livrée par un établissement bancaire de i" ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise de offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle

proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. .

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Diang le 23/02/2021 à 12 HEURES précises par la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Diang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

A Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification,

a Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau

des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

jV;g ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Treize millions cinq cent mille (13 500 000) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui /Non
- 3) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux Oui /Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui /Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui /Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-Administrative sera jugée conforme ;
- 2-Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 %;
- 3-Financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Diang

NB : Numéro vert du MINMAP : 673 20 57 25/699 33 07 48

BDIANG le 01 Février 2021

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 3ÈME :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°
02/A0N0/CIPM/CAN3/2021 DU 12
FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE
07 METRES DE LONG ET 05
METRES DE LARGE SUR LE MAYO
MALANG DANS LA COMMUNE**

D'ARRONDISSEMENT NGAOUNDERE III

DE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP du MINTP 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE LARGE SUR LE MAYO MALANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIIème.

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Désherbage/débroussaillage ;

Curage du lit du cours d'eau;

Terrassements (déblai mise en dépôt, déblai mise en remblai ; remblai contigu aux ouvrages, filtrants en arrière des culées ; fouille sur terre ordinaire ou en lit de rivière, remblai des fouilles) ;

Fondation, culée, tablier (enrochement, culée en maçonnerie de moellons, fourniture et pose des gargouilles, fourniture et pose de barbacanes, coffrage ordinaire, béton ordinaire)

Assainissement et drainage.

3. Coût prévisionnel

La prévision budgétaire est de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE (15 849 540) Franc CFA.

4. Délai de livraison

Les travaux devront être réalisés dans un délai maximal de 03 mois. Ce délai prendra effet à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux sociétés de droit camerounais n'étant pas en situation de conflits.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public (BIP), au titre de l'exercice 2021, pour une prévision budgétaire de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE (15 849 540) Franc CFA.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084/676195708, E-mail : mbassirou11@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA (VINGT MILLE FRANCS CFA), payable à la Recette Municipale.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires donc un original et six copies devra être déposée aux heures ouvrables auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, sous pli fermé au plus tard le 08 MARS 2021 à 14heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/
AONO / CIPM /CAN3/2021 DU 12 FERV 2021 POUR LES TRAVAUX DE**

**CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE
LARGE SUR LE MAYO MALANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE III**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 2% du montant du projet, soit 317 000 (trois cent dix-sept mille) FCFA. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le DAO entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré Trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour la proposition technique et un pour l'offre financière).

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le lundi 08 mars 2021 à 15 heures, heure locale, dans la salle des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite

connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations.

Critères essentielles :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et

l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084, E-mail : mbassirou11@gmail.com /-

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[/su_button